

de publier un récit de voyage. Tel que noté dans le Rapport de l'archiviste de la province du Québec : «Le voyageur qui n'écrit pas pour le public est plus vrai, plus sincère. Il n'a aucun intérêt à ménager et écrit ce qu'il pense».<sup>9</sup>

Louis Franquet est arrivé à Port-La-Joye le 2 août 1751 et il passa les prochains six jours à inspecter l'emplacement, prenant note du port lui-même, des fortifications et des fermes acadiennes, tout en dressant les plans d'un nouveau fort. Le 9 août, il monta la rivière du Nord-Est dans sa gabare avec l'aide de six rameurs et remorqué par un voilier (esquif). Après avoir passé la nuit à Belair, aujourd'hui Scotchfort, chez les sieurs Bujeau et Gauthier, il commenta avec enthousiasme la grande richesse des terres qu'il dit aussi bonnes que dans les meilleurs cantons de France. Ensuite, il monta la rivière une distance de deux lieues, à peu près huit kilomètres, ce qui l'aurait placé entre St. Andrews et le AS@ dans le haut de la rivière du Nord-Est, un peu en aval de l'embouchure du ruisseau Tannery. Son compte-rendu est le suivant :

*Après avoir fait environ deux lieues, l'on découvrit, de loin, une maison de face au cours de la rivière; l'on nous dit que son origine était à un quart de lieue au-dessus, et qu'il était à propos, crainte de manquer d'eau plus avant, de mettre à terre à la rive droite [nord] vis-à-vis l'habitation de la veuve Gentil, nous y vîmes de près des grains de la plus grande beauté, et le chemin de là au havre St-Pierre étant frayé, large de 6 à 7 pieds et propre à des charrettes attelées de deux boeufs, on le suivit à pied, il traverse des bois brûlés dans lesquels est une grande quantité de bleuets qu'on mange en rafraîchissement, il va aboutir au ruisseau à Comeau où la mer forme une espèce de barachois qu'on traverse à sec, à marée basse, et à haute mer sur deux pieds et demi d'eau; cet endroit est réputé le point milieu du chemin d'entre la dite veuve Gentil et le havre St-Pierre.*

À la sortie de ce barachois, le chemin

*rentre dans le bois jusqu'à l'endroit nommé la Queue-des-Étangs où un autre petit ruisseau forme semblable barachois, toujours couvert d'eau, et dont le fond vaseux et mol en rend le passage difficile.*

*C'est à cet endroit que les dunes commencent à se former, elles garantissent le pays des inondations de la mer, le chemin les laisse à gauche et à droite il borde des étangs que l'on traverse de distance à autre, il s'y trouve ordinairement deux pieds à deux pieds et demi de hauteur d'eau et dans les grandes crues toute l'assiette du chemin en est couverte; néanmoins comme elle est dure, il n'y a aucun risque d'y passer, mais seulement beaucoup d'inconvénients aux gens de pied qui sont obligés de se mouiller; à la sortie de ces étangs se trouvent les clôtures des terrains concédés, on les côtoie pour arriver devant l'entrée du havre du Petit-St-Pierre.<sup>10</sup>*

### Le plan de Franquet pour une route supérieure

Franquet passa la journée du 11 août à Havre-Saint-Pierre décrivant dans son journal les environs du village, la condition du havre et les difficultés encourues par les pêcheurs forcés d'échanger avec Louisbourg. Il dressa aussi les plans d'un fort carré à quatre bastions sur le sommet de la colline où était située l'église. Le lendemain, il quitta Havre-Saint-Pierre :

*L'on suivit le chemin qu'on avait tenu en venant, il parut également mauvais aux voitures et incommode aux gens de pieds; parvenus chez la dite veuve Gentil, l'on fut visiter une fontaine nommée communément la Grande-Source, éloignée d'un petit quart de lieue de la maison de la dite veuve, et d'une demie de l'endroit où la rivière du Nord-Est prend son origine; les habitants prétendent que dans le canal de la décharge de ses eaux dans la dite rivière, il y en a suffisamment à demi-marée pour le remonter en canots, et même en chaloupes, que c'est l'endroit le plus propre au mouillage des bâtiments, et au dépôt des marchandises*

Après avoir  
passé la nuit  
à Belair,  
aujourd'hui  
Scotchfort....  
il (Franquet)  
commenta avec  
enthousiasme  
la grande richesse  
des terres  
qu'il dit  
aussi bonnes  
que dans  
les meilleurs  
cantons de France.



9 Rapport de l'archiviste de la province du Québec pour 1923-1924, pp. 111-139.

10 *op. cit.*, p. 118.